

Face à l'incendie politique et social provoqué par la « loi El Khomri », le gouvernement accentue le trucage des statistiques du chômage !



Alors que la loi qui porte son nom est à l'origine d'une flambée de grèves qui s'étend dans toute la France et qui

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
menace notamment l'approvisionnement en produits pétroliers, la ministre du Travail, Mme El Khomri, vient de publier un communiqué de victoire : le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (chômeurs de catégorie A) a officiellement enregistré en avril 2016 un deuxième mois consécutif de baisse, avec 19 900 chômeurs de moins (soit -0,6%).

Le communiqué publié ce 25 mai 2016 par le ministère du Travail affirme que cette baisse serait « inédite depuis début 2011. »

Se pliant aux injonctions de la communication gouvernementale, Pôle emploi affirme au même moment avoir « observé, pour la première fois depuis 2008, une baisse sur un an, avec 22.500 chômeurs de moins (-0,6%) entre avril 2015 et avril 2016. »

Un trucage statistique éhonté

Membre d'une équipe gouvernementale aux abois que même une partie croissante des députés socialistes répugne à soutenir encore, la pauvre Mme El Khomri s'échine à expliquer cette baisse « par le dynamisme des créations d'emplois salariés observés ces derniers mois, porté par les mesures mises en place par le gouvernement. »

En gros, l'idée à faire passer dans les médias et auprès de l'opinion publique, c'est que « ça va mieux » et que ces évolutions justifieraient la loi El Khomri qui est en train de mettre le feu en France, par les syndicats CGT et FO, inquiets de voir le monde du travail leur filer entre les doigts et de plus en plus décidés à en découdre.

Seulement voilà : cette prétendue « baisse du chômage inédite depuis début 2011 » repose sur un trucage statistique éhonté. Si l'on regarde à la loupe les chiffres publiés aujourd'hui, on découvre que ce qui est vraiment « inédit » dans toute cette affaire, c'est l'ampleur du bidouillage statistique, à deux niveaux :

a) record du nombre de radiations des fichiers pour « défauts d'actualisation ».

En un mois, il y a eu.... 276 700 chômeurs qui ont été radiés des statistiques de Pôle Emploi en raison d'un « défaut d'actualisation » !

En bref, si l'on est chômeur et que l'on n'a pas actualisé son dossier à temps, Pôle Emploi vous supprime purement et simplement de ses statistiques.

Ces 276 700 « défauts d'actualisation » semblent bien constituer un record historique. Cela représente en tout cas 55.700 personnes radiées de plus qu'en mars.

Comparée à ces nombres - et en particulier la hausse de 55 700 radiations par rapport aux radiations déjà record du mois de mars, la prétendue baisse de 19 900 chômeurs apparaît donc comme une sinistre farce.

b) record du nombre de radiations des fichiers pour « entrées en stage ».

Par ailleurs, toujours en un mois, il y a eu... 52 900 chômeurs qui ont été radiés des statistiques de Pôle Emploi en raison d'une « entrée en stage ».

Il s'agit, là aussi semble-t-il, d'un nombre record dans ce traitement ultra-classique du chômage par des "stages parkings".

CONCLUSION

Est-il nécessaire de préciser que cette hausse vertigineuse des trucages statistiques témoigne d'un gouvernement aux abois, qui ne sait plus comment faire devant l'étendue d'un désastre qui ne fait qu'empirer ?

François Asselineau

Source : notamment <http://www.romandie.com/news/France-deuxieme-baisse-consecutive-du-chomage-en->

